



PREFECTURE DES LACS

Accord de coopération décentralisée
avec le Département des Yvelines

Rapport narratif et
financier final
2013



En partenariat avec le Département des Yvelines



Yvelines
Conseil général

SOMMAIRE

LEXIQUE.....	5
CADRE CONVENTIONNEL	6
MOT DU PRESIDENT	7
RAPPORT NARRATIF	8
OBJECTIFS PREVISIONNELS.....	8
<i>Résumé du bilan 2012.....</i>	<i>8</i>
<i>Résumé des objectifs 2013.....</i>	<i>9</i>
<i>Budget prévisionnel 2013.....</i>	<i>10</i>
DEROULEMENT.....	10
<i>Indicateurs chiffrés de résultat.....</i>	<i>21</i>
<i>Indicateurs d'impact.....</i>	<i>21</i>
<i>Appréciation de l'exécution.....</i>	<i>21</i>
PERSPECTIVES	22
<i>Orientations des programmes pour 2014.....</i>	<i>22</i>
RAPPORT FINANCIER.....	24
TABLEAU D'ENSEMBLE.....	24
REPORTS ET RELIQUATS	24
TABLEAUX PAR CONVENTIONS.....	25
TABLEAUX PAR PROGRAMMES.....	26
LISTE DES DEPENSES.....	27
<i>Programme 1 : réseau de lecture publique.....</i>	<i>27</i>
ANNEXES	29
<i>Annexe 1 – Justificatifs comptables.....</i>	<i>29</i>
<i>Annexe 2- Etudes, rapports, comptes-rendus et procès-verbaux.....</i>	<i>29</i>
<i>Annexe 3- Compte clos de l'exercice 2013.....</i>	<i>29</i>
<i>Annexe 4- Budget prévisionnel 2014.....</i>	<i>29</i>

LEXIQUE

AGR	Activité génératrice de revenus
BD	Bande dessinée
BSF	Bibliothèques sans frontières
CVD	Comité villageois de développement
IFT	Institut français du Togo
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations unies
PW	Pur water (sachets d'eau)
RLP	Réseau de lecture publique
STEJ	Sainte Thérèse des enfants Jésus
UCT	Union des Communes du Togo
VSI	Volontaire de solidarité internationale

CADRE CONVENTIONNEL

L'accord de coopération décentralisée a été signé le 20 avril 2012 et couvre la période 2012-2015. Trois domaines ont été identifiés par les partenaires :

- Appui à la lecture publique ;
- Développement de l'offre sanitaire et de l'accès aux soins ;
- Appui aux politiques de développement économique et agricole.

En 2013, une convention 2013-1 a été signée le 29 mars, portant sur le programme d'appui au Réseau de lecture publique de la Préfecture des Lacs, dans la continuité des conventions annuelles précédentes.

Par ailleurs, étaient toujours en cours d'exécution (non soldées) :

- Les conventions 2011-1 et 2011-2 signées les 8 juillet et 24 novembre 2011, pour des reliquats respectifs prévisionnels à dépenser de 7 185 € et 849 € ;
- La convention 2012-1 signée le 22 mai 2012, pour un reliquat à reporter en 2013 (non affecté) de 6 367 € ;
- La convention 2012-2, signée le 31 octobre 2012, pour un reliquat prévisionnel à dépenser en 2013 de 2 000 €.

En vue de la réalisation des activités prévues, des conventions de partenariats subséquentes ou complémentaires ont été signées :

- Entre le Département des Yvelines et l'Union des Communes du Togo (UCT), marché 2012-33 signé le 2 juillet 2012 relatif à une prestation d'assistance administrative, technique et financière auprès du Département des Yvelines pour ses projets de coopération décentralisée avec ses collectivités partenaires au Togo ;
- Entre le Département des Yvelines et France Volontaires, convention cadre signée le 8 avril 2011 et son avenant financier le 25 avril 2013, pour la mise à disposition d'un volontaire de solidarité internationale auprès de l'UCT.

MOT DU PRESIDENT

Mot introductif du Président/Maire de la collectivité partenaire, résumant de son point de vue les enjeux et le bilan de l'année écoulée, présentant éventuellement des perspectives pour l'année suivante.

Adjé WILSON,
*Président de la
délégation spéciale
de la Préfecture des
Lacs*

Signature

RAPPORT NARRATIF

La période couverte par le rapport narratif s'étend du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

OBJECTIFS PREVISIONNELS

Résumé du bilan 2012.

L'année 2012 a permis de poser les bases d'une amélioration générale des bibliothèques, à travers le renforcement des ressources humaines (contractualisation des responsables avec le Réseau, formations, mise à disposition d'une assistance technique dédiée...).

Des moyens importants ont été offerts aux bibliothèques, en termes d'animation culturelle (tournées et ateliers autour des arts de la scène, création d'une pièce de théâtre, dotations en jeux de société...) et de fonds documentaires (mise en circulation du fonds tournant, abonnements à des magazines...).

Le volet communication a été amplifié : inauguration officielle du siège du Réseau, mise au point d'un logo spécifique, édition d'outils de communication, création d'une adresse mail et participation à l'édition d'un ouvrage photographique sur le thème de la culture vaudou, en partenariat avec l'Institut français du Togo (IFT).

L'année 2012 devait par ailleurs marquer la mise en place d'activités génératrices de revenus au sein du Réseau et de chaque bibliothèque membre. Si certains préalables ont pu être accomplis (réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une activité de reliure, achat de certains équipements...), il n'a pas été possible de lancer réellement cette composante.

Au niveau du cadre, certaines opérations ont été réalisées en 2012, dans la continuité des activités de l'année précédente (réceptions provisoires de la bibliothèque de Dagué et du siège du Réseau, réceptions définitives des bibliothèques d'Agouégan et d'Aklakou...).

Les dépenses réalisées au titre des conventions 2012-1 et 2012-2 ont atteint 39 135 €, pour des recettes de 45 502 €. Un solde financier de 6 367 € a donc été reporté sur l'exercice 2013.

¹Les soldes des opérations de réhabilitation du siège, de construction de la bibliothèque de Dagué, du partenariat avec l'Institut français, avaient été comptabilisés comme réalisés dans le bilan des années précédentes présenté dans la convention 2013-1. Ces dépenses ont en fait été réalisées en 2013, et apparaissent donc dans ce rapport. Les crédits correspondants ne sont pas inclus dans le solde de 6 367€ reporté en 2013.

Résumé des objectifs 2013.

Les bibliothèques africaines et particulièrement togolaises ont des difficultés à se saisir de leur rôle d'animation culturelle territoriale, classiquement faute de moyens humains, matériels et financiers.

Les quatre bibliothèques membres du réseau (hors Aného) ont des fonds documentaires réduits et pas toujours pertinents et un personnel majoritairement peu formé, disponible ou pérenne.

En lien avec l'Objectif du millénaire pour le développement (OMD) 2 « Assurer l'éducation primaire pour tous », le programme implique de proposer une offre culturelle et de lecture renforcée par une mutualisation des moyens et des services, et appuyée par une expertise riche.

Le Réseau préfectoral est constitué par une convention de partenariat signée le 30 novembre 2010 entre la Préfecture des Lacs (assumant la Présidence du Réseau) et cinq bibliothèques (Agouégan, Aklakou, Aného - tête de réseau, Dagué et Togokomé).

De manière générale, il s'agit de répondre aux objectifs suivants :

- Renforcer les compétences des bibliothèques et des personnels ;
- Renforcer l'offre culturelle présente sur le territoire ;
- Favoriser l'autonomie financière des bibliothèques.

Dans la continuité des programmes d'activités des années précédentes, les actions proposées au titre de la convention 2013-1, se décomposaient de la manière suivante :

- Prise en charge des frais généraux du Réseau (dépenses de fonctionnement et de personnel, maintenance bâtiments) ;
- Poursuite du soutien aux activités de lecture (abonnements, dotations en livres et jeux pour les bibliothèques membres) ;
- Mise en place de petites animations par le Réseau et chacune des bibliothèques membres ;
- Développement d'activités génératrices de revenus (AGR) pour permettre au Réseau et aux bibliothèques membres de bénéficier d'une forme d'autofinancement (projections, location de matériel...).

Budget prévisionnel 2013.

DEPENSES	Euros	Fcfa	RECETTES	Euros	Fcfa
Réseau de lecture publique	32 009,09	20 996 587	Union des communes du Togo	-	-
			Département des Yvelines	24 295,09	15 936 639
			Autres (AGR)	3 872,00	2 539 866
			Localités membres	183,00	120 040
			Préfecture des Lacs	3 659,00	2 400 147
TOTAL	32 009,09	20 996 587	TOTAL	32 009,09 €	20 996 587

DEROULEMENT

Le Département des Yvelines a signé un marché d'assistance technique, administrative et financière avec l'Union des Communes du Togo (UCT) qui donne pouvoir à l'Association pour percevoir les contributions du Département sur le compte dédié à la coopération et les affecter en fonction des besoins d'avancement du programme. Les actions conduites en 2013 ont été réalisées sous la maîtrise d'ouvrage de la Préfecture des Lacs, l'Union des Communes du Togo agissant d'une part en tant que représentant du Département (mandat de représentation), et gérant à ce titre la subvention départementale, d'autre part en tant que maître d'ouvrage déléguée au nom de la Préfecture des Lacs. Depuis 2008, un volontaire de solidarité internationale (VSI) mis à disposition par l'association France Volontaires, est affecté à l'UCT pour assurer le suivi opérationnel des programmes et l'interface entre les partenaires.

Depuis 2010, les collectivités partenaires du Département des Yvelines contribuent financièrement à la mise en œuvre des programmes sur leur territoire.

Il est à noter que la Préfecture des Lacs n'a pas pu effectuer de versement sur le compte projet de l'UCT dédié à la coopération décentralisée yvelinoise, ce qui a posé des problèmes de disponibilité de trésorerie surtout en 2013, impliquant la non réalisation de certaines activités pourtant inscrites dans les conventions annuelles de mise en œuvre de la coopération signées entre le Département, la Préfecture et l'UCT.

- **Activité 1. Charges générales.**

Sous-activité 1.1. Appui aux ressources humaines.

L'implication des ressources humaines dans la gestion et l'animation des structures culturelles est capitale pour faire fonctionner celles-ci. Il est donc impératif de pouvoir pérenniser les

postes en place, et d'éviter le turn-over des personnels qui nuit au bon fonctionnement dans la durée des bibliothèques.

Dans la continuité de l'année 2012, les contrats avec les responsables des bibliothèques villageoises ont été renouvelés, selon les mêmes modalités, à raison de 23 € par mois.

Par ailleurs, l'assistance technique mise à disposition par le Département des Yvelines afin de soutenir les activités du Réseau, et dans l'attente d'une coordination affectée à un Togolais, comme cela est souhaité par les partenaires, a été reconduite jusqu'au 30 juin 2013. Cette assistance avait comme objets d'appuyer la mise en place opérationnelle du fonctionnement du Réseau, d'un point de vue administratif (statut juridique du Réseau, assistance au recrutement du futur coordinateur,...), financier (élaboration et suivi budgétaire, recherche de partenariats,...), technique (suivi des dotations d'ouvrages, appui à la mise en place des outils de gestion des bibliothèques,...). Il s'agissait également d'aider au développement des activités du Réseau (activités génératrices de revenus, création artistique et animation culturelle) et d'organiser des sessions de formation à l'attention des responsables en fonction des besoins.

A compter du mois d'août, un coordinateur (fonctionnaire de la Jeunesse et des Sports à la retraite) issu d'Aného a finalement été identifié et affecté au Réseau, pour une durée initiale d'un an.

L'assistance technique puis la coordination ont bénéficié de dotations mensuelles pour leur fonctionnement (carburant, internet, communication).

Sur le volet des transports, il est à noter des frais liés à la maintenance du véhicule affecté au Réseau (y compris coûts de l'assurance et des visites techniques de contrôle), ainsi que certaines indemnités de déplacements des personnels pour les besoins de participation aux réunions, comités de gestion, formations et activités culturelles.



Photo 1.

Le véhicule utilitaire dédié au Réseau.

Les frais de gestion du compte bancaire dédié au Réseau se sont élevés à 60 €.

Sous-activité 1.2. Renforcement des capacités.

Les propositions de formation aux personnels des établissements et à la coordination n'ont de sens là encore, que si les ressources humaines ont vocation à perdurer (il y a en effet peu d'intérêt à devoir proposer les mêmes offres de formation à chaque renouvellement des personnels) et seulement si elles trouvent leurs sources dans des besoins réels exprimés par les bénéficiaires.

En ce sens, tout comme les formations en gestion d'une bibliothèque et animations avaient été prodiguées en 2012, une session autour des AGR et de la tenue de caisse, a été organisée en 2013, avec dotation de certains outils simples de traçabilité comptable.

Par ailleurs, du fait de la fermeture des locaux de l'Institut français du Togo (pour travaux effectués au niveau du nouveau siège), et de la disponibilité afférente de ses personnels, l'IFT avait proposé la mise à disposition d'une partie de ses médiathécaires au bénéfice du Réseau, pour un appui technique aux responsables des bibliothèques, à raison d'une fois par mois dans chaque structure, durant la période couvrant février à juillet 2013. Les axes de travail suivants avaient été identifiés : appui à la gestion de la bibliothèque (service de prêt, statistiques...); travail sur les fonds documentaires (désherbage, équipement...), aide à la mise en place des activités culturelles (lectures, kamishibaï, animations...).

Trois personnels de l'Institut ont appuyé les bibliothécaires au cours du premier semestre 2013, soutien qui a permis de renforcer ou renouveler certains de leurs acquis. Le souhait des partenaires était de pouvoir réitérer ces sessions, dont les modalités devront être rediscutées en 2014.

Enfin, des tournées régulières à raison d'une fois par mois minimum, ont été organisées par l'assistante technique, dans chacune des bibliothèques membres, afin d'échanger de manière plus individuelle au sein des structures et de vérifier le bon fonctionnement des lieux (classement, rangement, catalogage,...).

Encadré 1. L'Institut français du Togo Opérateur de l'action culturelle extérieure de la France, l'Institut français a été créé par la loi du 27 juillet 2010 relative à l'action extérieure de l'État et par son décret d'application du 30 décembre 2010.

Placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères, il est chargé, dans le cadre de la politique et des orientations arrêtées par l'État, de contribuer au rayonnement de la France à l'étranger en dialogue avec les cultures étrangères et dans une démarche d'écoute, de partenariat et d'ouverture.

L'Institut français se substitue à l'association Culturesfrance sous la forme d'un EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial).

En début d'année, deux sessions de partage d'expériences ont été proposées aux responsables des bibliothèques.

La bibliothèque d'Afagnan (Préfecture du Bas-Mono, limitrophe à la Préfecture des Lacs), appuyée par une association française, est accueillie par un bâtiment à deux étages, électrifié, et bénéficiant d'un vaste terrain pouvant accueillir des spectacles. Le développement culturel semble être un volet essentiel pour les acteurs de la bibliothèque, via une offre variée d'activités prévues pour sortir du cadre classique du livre et proposer un vrai centre culturel. Un pôle informatique est disponible, et des projections sont faites régulièrement. Soirées-débats, palabres, concours de danse, Lire en Fête, Francophonie, expositions, célébration des journées internationales (Femme, lutte contre le VIH,...), programmes pendant les vacances d'été,... composent une partie des propositions réalisées. 636 personnes étaient inscrites en janvier 2013, pour une quarantaine d'adultes, proportion plus élevée que pour les bibliothèques du Réseau de lecture publique de la Préfecture des Lacs. Les responsables déplorent toutefois (ce qui est similaire au Réseau) l'absence d'inscriptions de la part des enseignants du milieu.

La visite de l'association Sainte Thérèse des enfants Jésus (STEJ), initialement une bibliothèque, a permis d'insister sur le volet AGR très développé par la structure, sorte de maison de quartier.



Photo 2.
Visite de la savonnerie par les responsables des bibliothèques.

Un espace multimédia, une activité de confection (atelier de couture) et vente de produits fabriqués à partir de sachets de pur water (PW), une savonnerie, une activité de fabrication de jus de fruits naturels, sont les composantes de ces AGR qui emploient une vingtaine de salariés. Les ressources prodiguées par ces activités permettent à l'association de développer des projets dans le domaine social (soutien à une école, parrainage d'enfants, appui aux femmes,...) La maison de quartier propose également des clubs de danse, d'échecs, de lecture,...

L'ensemble de ces composantes (*s-s 1.1. et 1.2.*) a atteint au titre de l'année 2013 :8 299 €.

Sous-activité 1.3. Amélioration du cadre.

Aucune opération d'entretien du cadre n'est à noter en 2013, mais le bâtiment de la bibliothèque de Dagué construit en 2011-2012, a été réceptionné définitivement en 2013, avec un solde versé de 849 €.



Photo 3.

La nouvelle cour intérieure du siège du Réseau, propice aux animations.

Le siège du Réseau avait bénéficié d'une réhabilitation en 2011-2012 et la réception définitive des bâtiments a permis à l'UCT de régler l'entrepreneur à hauteur de 3 811 € répartis sur l'année 2013. Au 31 décembre 2013, un solde de 3 374 € restait toujours redevable au prestataire.

- Activité 2. Activités de lecture et fonds documentaires.

Sous-activité 2.1. Renouvellement des abonnements.

L'existence de presse papier au sein des bibliothèques permet de varier les supports et de gagner de nouveaux publics comme les adultes qui fréquentent moins les établissements que la jeunesse et les scolaires, et empruntent très peu de livres.



Photo 4.

Magazines proposés à la bibliothèque d'Aklakou.

Encadré 2. Jeune Afrique

Hebdomadaire panafricain, édité à Paris et publié par le Groupe Jeune Afrique, le magazine propose une couverture de l'actualité africaine et internationale ainsi que des pistes de réflexion sur les enjeux politiques et économiques du continent.

Jeune Afrique est le premier magazine panafricain par sa diffusion et son audience, et, depuis sa création en 1960, l'hebdomadaire international de référence du continent.

Les abonnements annuels à sept magazines (Afrique magazine, Amina, Global Sport, Jeune Afrique, Santé éducation, Planète jeunes et Planète enfants) au bénéfice des bibliothèques villageoises ont été reconduits au mois de novembre 2013.

Trois titres (Le Monde diplomatique, Alternatives économiques et Alternatives internationales), dont les abonnements sont offerts par Bibliothèques sans frontières, ont également été renouvelés pour 2013-2014.

Sous-activité 2.2. Rotation du fonds tournant.

Le fonds tournant permet d'enrichir les collections permanentes des bibliothèques et de les diversifier régulièrement.

En projet depuis la mise en place du Réseau, constitué finalement de dix lots de deux cents ouvrages chacun, il a été mis en circulation en septembre 2012 dans chaque bibliothèque, impliquant la signature d'un règlement. Le rythme initial prévu de rotation était de six mois, ce qui portait au mois de mars 2013 la première rotation des lots. Mais il s'est avéré à cette période que de nombreux ouvrages ont manqué, rendant à ce rythme de pertes, compromise la pérennité du fonds. Les partenaires ont donc décidé de reporter le roulement lorsque les lots seraient davantage complets.



Photo 5.

La vérification des lots du fonds tournant à la bibliothèque de Dagué.

Les bibliothèques de Dagué et Togokomé ont procédé à la rotation de leurs lots en août 2013 ; celles d'Agouégan et Aklakou en décembre. Il est à noter que les deux lots présents dans la bibliothèque d'Aného n'ont pas été traités et n'ont donc pas été mis en circulation.

Au 31 décembre 2013, 84 ouvrages sur les 1 600 mis en circulation manquaient encore.

Sous-activité 2.3. Dotations aux bibliothèques.

En 2013 étaient proposées aux bibliothèques des dotations afin de d'acquérir des livres et des jeux de société pour compléter leurs fonds permanents. Seule la bibliothèque d'Aklakou a fait des propositions au Réseau et a ainsi pu faire l'acquisition de 29 ouvrages (droit administratif togolais, romans adultes et jeunesse, annales, etc.). Les autres responsables ont semble-t-il tardé à faire remonter la liste de leurs besoins, à valider par la coordination.

Par ailleurs, plus de 1 000 ouvrages (romans adultes et jeunesse, manuels scolaires, albums, etc.) ont été reçus par le Réseau au cours de l'année 2013 grâce à différents partenariats (Graines de Pensées, Bibliothèque départementale des Yvelines,...) et contacts (association Brin de chocolat, particuliers...).

L'ensemble de l'activité 2 a atteint au titre de l'année 2013 : 2 048 €.

- Activité 3. Animations.

Indépendamment des animations légères que se doit de proposer une bibliothèque (présentation d'albums, lecture, kamishibai,...), ce qui est plus ou moins régulier ou effectif selon les bibliothèques membres du Réseau, des activités plus conséquentes à organiser et devant toucher un public plus nombreux en une fois, sont proposées chaque année.

Sous-activité 3.1. Animations tournantes du Réseau.



Dans le prolongement des activités culturelles proposées en 2012, et dont les domaines ont été validés par les partenaires sur propositions des responsables des bibliothèques, deux ateliers ont tourné en 2013 dans chaque bibliothèque membre du Réseau.

Photo 6.

En pleine création...

Un atelier de bandes dessinées a été mis en œuvre en première partie d'année : repartit en deux séances par bibliothèques, la première autour des lectures participatives, des différences avec d'autres formats de livres, du processus de création d'une bande dessinée (BD), de l'écriture et du dessin d'une histoire, la seconde en cercle plus restreint autour de l'apprentissage du dessin (visages, corps en mouvement...), de la création d'une page de BD dont l'histoire a été élaborée en commun, et de démonstrations sur l'ordinateur. Au total, 418 jeunes ont participé à cet atelier.

Un atelier d'écriture-slam a tourné au second semestre à raison d'une séance par bibliothèque, durant lequel il était question d'évoquer l'origine de cet art de la scène, ses différences avec d'autres, faire des exercices pratiques autour des jeux de mots, mettre au point un petit texte avec démonstrations. L'atelier s'est clôturé par une séance de restitution à Aného (pour rappel : bibliothèque chef de file du Réseau). Au total, une soixantaine de participants a bénéficié de cet atelier (il est à noter que des mouvements sociaux avaient un peu perturbé le planning initial de l'atelier, pouvant expliquer une participation assez faible).

Encadré 3. Le slam

Le slam vient de l'anglais, claquer. Il désigne à la fois le genre qui est avant tout un art oratoire, et la manifestation à laquelle les slameurs participent. Le slam représente le plus souvent un concours de déclamation de textes poétiques. Né d'une idée du poète américain Marc Smith dans les années 80 afin de rendre les lectures de poèmes à la fois moins élitistes et moins ennuyeuses, le slam prévoit des règles minimales, laissant une grande liberté au participant. La discipline repose sur les talents d'orateur.

Sous-activité 3.2. Animations propres aux bibliothèques.

Tout comme les dotations pour l'achat d'ouvrages et jeux, le programme d'activités 2013 avait inscrit des enveloppes au bénéfice des bibliothèques afin qu'elles puissent proposer des animations propres.

La bibliothèque d'Aklakou a choisi d'organiser un concours de dictée en lien avec les établissements scolaires situés à proximité afin de communiquer sur la bibliothèque et l'intérêt de s'y inscrire. Le responsable, encouragé par le comité de gestion local de la bibliothèque, a également souhaité mettre en place un club *simul'ONU*, avec les lycéens d'Aklakou, qui consiste à simuler les travaux de l'assemblée générale de l'ONU pour initier la jeunesse à la citoyenneté mondiale. Au 31 décembre 2013, le club était installé et basé au sein de la bibliothèque et comptait une quinzaine de membres qui commençaient à se documenter et échanger sur des sujets d'actualité.

Encadré 4. Bibliothèques sans frontières

Créée en 2007, Bibliothèques sans frontières défend l'idée que l'accès à l'information et la diffusion de la culture sont deux composantes essentielles du développement et de la démocratisation des sociétés. Présente dans 20 pays et aussi en France, BSF vient en appui à des initiatives locales par la création de bibliothèques pour favoriser l'éducation, l'accès à l'information et à la culture et la promotion du patrimoine, à travers l'informatisation et l'équipement de centres documentaires pédagogiques et culturels, le don de livres, la formation professionnelle de bibliothécaires et la mise en réseau des bibliothèques.

1 084 € ont été dépensés en 2013 au titre des animations.

- **Activité 4. Activités génératrices de revenus.**

La mise en place d'activités génératrices de revenus pour chaque établissement et propres au Réseau est fondamentale pour assurer une pérennité et permettre au moins en partie un autofinancement du fonctionnement voire de certaines actions. Ce volet est en réflexion depuis l'orientation de la coopération Yvelines-Lacs autour de l'appui à la lecture publique en 2009, et se base notamment sur un rapport réalisé par Bibliothèques sans frontières (diagnostic et propositions d'AGR) en novembre 2010.

Si l'année 2012 n'a pas permis d'opérationnaliser ces AGR, une dotation a été proposée en 2013 à chaque bibliothèque pour qu'elle lance au moins une activité (1 631 € ont été dépensés en totalité) :

<i>Bibliothèque</i>	<i>Activité</i>	<i>Recettes au 31-déc-13</i>	<i>Compte spécifique ouvert (O / N)</i>
Aného	Reprographie	262 €	O (Fucec)
Aklakou	Vente de semences et plants agricoles	87 €	O (la Bourse)
Agouégan	Vente de semences agricoles	54 €	N
Dagué	Location de chaises en plastique	38 €	N
Togokomé		73 €	N

Au niveau du Réseau, la location des chaises en plastique a permis d'obtenir la somme de 17 €. Différents devis ont été rassemblés pour comparer les prix des équipements complémentaires nécessaires à la mise en œuvre d'une activité de projection nocturne au niveau du siège, ainsi que d'une offre de location de matériel événementiel.



Photo 8.
Les projecteurs donnés par Convoi exceptionnel.

Toutefois, faute de trésorerie disponible, les acquisitions n'ont pu être réalisées au cours de l'année et ont été reportées à 2014.

La location de tentes par la Mairie d'Aného pour les besoins du chantier de construction du Lycée d'enseignement technique (données par l'association française Convoi Exceptionnel partenaire de la création artistique de 2011-2012) a permis de rapporter au Réseau la somme de 540 € en fin d'année, ce qui pourra couvrir les frais de fonctionnement du début d'année 2014.

Les recettes de ces activités (ainsi que des inscriptions) n'ont d'intérêt que si elles sont effectivement utilisées pour les besoins de fonctionnement des bibliothèques - et du Réseau ; il est donc important d'intégrer un bon niveau de traçabilité de ces fonds, ce qui n'est pas toujours évident à mettre en place.

- **Activité 5. Visibilité.**

Sous-activité 5.1. Communication.

La participation à l'édition d'un ouvrage photographique sur le thème de la culture vaudou, en partenariat avec l'Institut français du Togo, a impliqué en 2013 le versement du solde, à hauteur de 2 000 €, et la réception effective de 300 ouvrages au bénéfice du Réseau, mis en avant dans le livre. Par ailleurs, l'assistante technique présente jusqu'en juin 2013 mettait régulièrement à jour la page facebook du Réseau, et traitait régulièrement les mails reçus sur l'adresse spécifique.

Encadré 4. Contacts Réseau

- reseaulecturelacs@yahoo.fr
- <https://www.facebook.com/pages/R%C3%A9seau-de-Lecture-Publique-de-la-Pr%C3%A9fecture-des-Lacs-Togo/484691954930161>

Sous-activité 5.2. Gouvernance.

Le comité de gestion du Réseau s'est réuni en décembre et en juin 2013. Pour rappel, conformément à l'article 4 de la convention portant création du Réseau en date du 30 novembre 2010, le comité de gestion assure collégalement : l'approbation du programme et bilan d'activités, l'approbation du budget prévisionnel et des comptes annuels, l'approbation de toute convention de partenariat dont le bénéficiaire est le Réseau. D'une manière générale, le rôle du comité de gestion est de valider toute décision ayant trait au fonctionnement du Réseau.



Photo 9.

Une partie des membres du comité de gestion, pour une réunion en effectif restreint en septembre 2013.

Rappelons que chaque bibliothèque est gérée par un comité de gestion local dont la composition (le responsable de la bibliothèque en fait partie systématiquement) et l'implication dans le fonctionnement, varient en fonction de chaque localité.

<i>Bibliothèque</i>	<i>Comité effectif (O / N)</i>	<i>Composition (en plus du responsable)</i>
Aného	O	Se base sur le comité de gestion de la bibliothèque (Centre de lecture et d'animation culturelle - CLAC)
Aklakou	O	2 membres du CVD
Agouégan	O	Président et trésorière du CVD
Dagué	O	Conseiller du Chef traditionnel, Directeur d'école primaire publique, Directeur d'école primaire privée
Togokomé	N	A venir à partir du CVD

Sous-activité 5.3. Extension du Réseau.

En janvier 2013, le responsable de la bibliothèque d'Aného, l'assistante technique mise à disposition du Réseau et la représentante (VSI) des Yvelines au Togo se sont rendus dans la localité d'Anfoin, Préfecture des Lacs, afin d'étudier la faisabilité de l'intégration de la bibliothèque du territoire dans le Réseau.



Photo 9.
Une délégation nombreuse dans un objectif d'intégration d'Anfoin au Réseau.

La zone couverte par la bibliothèque (qui n'existe pas pour le moment) toucherait cinq collèges, un lycée et les villages environnants (Anfoin comprend trois cantons, environ 25 000 habitants). Jusqu'à présent, les habitants doivent se rendre à Aného ; il n'existe pas non plus de bibliothèque scolaire digne de ce nom.

Il est précisé à la trentaine de personnes présentes (montrant tout l'intérêt de la localité pour ce dossier) qu'il s'agira de trouver un bâtiment existant qui puisse accueillir la bibliothèque et d'identifier en amont un ou deux futurs responsables. L'implication locale notamment de la part des autorités est également mise en avant comme un élément essentiel pour une gestion pérenne de la future bibliothèque.

A la fin de l'année 2013, le dossier n'avait pas évolué ; l'année à venir pourra concrétiser ou non cette extension et en fixer les modalités le cas échéant.

Indicateurs chiffrés de résultat.

Indicateur	2012	2013
Nombre de bâtiments en bon état (réhabilités ou construits)	6	6
Nombre d'abonnements à des magazines	9	9
Produit des AGR pour le réseau	-	556 €
Produit des AGR pour les bibliothèques	-	514 €
Nombre d'animations proposées par les bibliothèques	-	2
Nombre d'animations proposées par le Réseau	11	2

Indicateurs d'impact.

Indicateur	2012	2013
Nombre d'inscrits dans les bibliothèques en fin d'année scolaire	-	1 788

Appréciation de l'exécution.

De manière générale, les activités réalisées en 2013 se sont déroulées telles que le programme prévisionnel le prévoyait et dans le prolongement des actions de mise à niveau et de structuration des années antérieures.

La Préfecture des Lacs, via son Conseil, a cependant eu des difficultés pour s'investir dans le programme : les ressources humaines au sein de la structure sont insuffisantes ce qui donne une impression de défaut d'implication dans la proposition d'activités ou dans la participation aux actions menées. Par ailleurs, le règlement de sa contribution annuelle à la mise en œuvre du programme, n'a pu être honoré avant le 31 décembre 2013, ce qui a impliqué un problème de disponibilité de trésorerie qui a nuit à la réalisation de certaines activités, notamment l'acquisition d'équipements pour permettre de mettre les AGR du Réseau, pourtant indispensables pour assurer à terme sa pérennité.

Un nouveau secrétaire du Conseil de la Préfecture a été nommé en fin d'année, et va essayer de s'impliquer dans les activités du Réseau au nom du Conseil de manière plus rapprochée.

Il est également à noter que les localités villageoises dont les bibliothèques sont rattachées au Réseau (donc hors Aného dont la Mairie met gracieusement à disposition le bâtiment abritant le siège du Réseau) se sont engagées à compter de 2012 à contribuer annuellement au Réseau (sorte de cotisation pour services rendus au territoire). Seules Agouégan a honoré cette créance en 2012, et Dagué pour la moitié.

Le point d'achoppement majeur reste celui des ressources humaines, dont la motivation est capitale dans le domaine culturel, pour porter une bibliothèque, mais surtout au niveau de la coordination du Réseau. Suite au départ de l'assistante technique mise à disposition par le Département des Yvelines en juin, et malgré l'identification en amont par le Ministère des Arts et de la Culture d'un agent de l'Etat pouvant être affecté à la coordination, il a été difficile finalement de pourvoir le poste de coordinateur qui n'a pu être assuré qu'en août, ce qui a retardé la mise en œuvre de certaines activités pour la seconde partie de l'année.

Le développement des AGR était un volet capital déjà en 2012, mais a du mal à démarrer concrètement, notamment pour ce qui concerne le Réseau à cause d'un manque de trésorerie d'une part, et d'une latence dans la coordination d'autre part.

PERSPECTIVES

Orientations des programmes pour 2014.

Alors que l'année 2012 avait permis de mettre à niveau les bibliothèques (dotations, gestion, fonctionnement, animation culturelle, maintenance bâtiments, visibilité), permettant de faire connaître le Réseau et ses membres et débouchant sur le constat d'un accroissement du nombre d'inscrits par établissement, l'année 2013 a permis de conserver le rang atteint, sans plus-value particulière.

En 2014, il va s'agir d'aller un peu plus loin qu'un simple maintien des acquis.

La mise en place d'activités génératrices de revenus pour chaque établissement et propres au Réseau est fondamentale pour assurer une pérennité et permettre au moins en partie un autofinancement du fonctionnement voire de certaines actions. La recherche de partenariats financiers mais aussi techniques, s'avère impérative au vu de l'appui financier dégressif du Département des Yvelines sur ce programme dans les années à venir, et dès 2014.

Il va s'agir également de continuer à développer le volet animation culturelle au sein de chaque bibliothèque, et par le Réseau, en fonction des opportunités identifiées notamment dans le

cadre des partenariats formels et informels qu'il est nécessaire d'inscrire dans la durée (contacts permanents avec les acteurs culturels togolais).

L'autonomisation juridique et financière du Réseau est également souhaitée depuis deux ans : il va falloir trouver le format adéquat dans le cadre spécifique de ce Réseau, avec toujours en arrière-plan l'objectif de pérennisation.

RAPPORT FINANCIER

La période couverte par le rapport financier s'étend du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

TABLEAU D'ENSEMBLE

En euros

DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Réseau de lecture publique	32 009,09	19 782,46	Union des communes du Togo		- 5 069,23
			Département des Yvelines	24 295,09	24 295,09
			Autres (AGR)	3 872,00	556,44
			Localités membres	183,00	-
			Préfecture des Lacs	3 659,00	-
TOTAL	32 009,09 €	19 782,46 €	TOTAL	32 009,09 €	19 782,46 €

En francs CFA

DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Réseau de lecture publique	20 996 587	12 976 440	Union des communes du Togo		- 3 325 200
			Département des Yvelines	15 936 534	15 936 534
			Autres (AGR)	2 539 866	365 000
			Localités membres	120 040	-
			Préfecture des Lacs	2 400 147	-
TOTAL	20 996 587	12 976 440	TOTAL	20 996 587	12 936 840

24

REPORTS ET RELIQUATS

DEPENSES	Euros	Fcfa	RECETTES	Euros	Fcfa
Déficit à régulariser			Collectivité partenaire - Régulation déficit		
Dépenses restant à exécuter	3 374,00 €	2 213 201	Collectivité partenaire - Autofinancement reporté exercice précédent		
Report disponible	5 537,07 €	3 682 81	CG78 - Régulation déficit		
			CG78 - Solde sur subvention versée	5 069,07 €	3 325 095
			CG78 - Solde restant à verser	- €	-
			Autres - Solde sur contributions versées	- €	-
			Autres - Solde restant à percevoir	3 842,00 €	2 520 187
TOTAL	8 911,07 €	5 845 282	TOTAL	8 911,07 €	5 845 282

La somme de 3 374 € dû à l'entrepreneur ayant réalisé les travaux de réhabilitation du siège du Réseau au titre de l'année 2011, est à inscrire en report pour 2014, car le solde reste dû.

La somme de 3 842 € correspondant aux contributions annuelles des quatre localités villageoises membres du Réseau (183 €), et aux contributions 2012 et 2013 non honorées (1 829,50 € X 2) de la Préfecture des Lacs, devra être inscrite en créance en 2014.

TABLEAUX PAR CONVENTIONS.

En euros

Convention	2011-1		En euros		
DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Réseau de lecture publique	7 185,23 €	3 811,23 €	Union des communes du Togo	- €	- 3 374,00 €
			Département des Yvelines	7 185,23 €	7 185,23 €
			Autres (AGR)	- €	- €
			Localités membres	- €	- €
			Préfecture des Lacs	- €	- €
TOTAL	7 185,23 €	3 811,23 €	TOTAL	7 185,23 €	3 811,23 €

Convention	2011-2		En euros		
DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Réseau de lecture publique	849,02 €	849,02 €	Union des communes du Togo	- €	- €
			Département des Yvelines	849,02 €	849,02 €
			Autres (AGR)	- €	- €
			Localités membres	- €	- €
			Préfecture des Lacs	- €	- €
TOTAL	849,02 €	849,02 €	TOTAL	849,02 €	849,02 €

Convention	2012-2		En euros		
DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Réseau de lecture publique	2 000,00 €	2 000,00 €	Union des communes du Togo	- €	- €
			Département des Yvelines	2 000,00 €	2 000,00 €
			Autres (AGR)	- €	- €
			Localités membres	- €	- €
			Préfecture des Lacs	- €	- €
TOTAL	2 000,00 €	2 000,00 €	TOTAL	2 000,00 €	2 000,00 €

Convention		2013-1				En euros	
DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé	RECETTES	Prévisionnel	Réalisé		
Réseau de lecture publique	21 974,84 €	13 122,21 €	Union des communes du Togo		-1 695,07 €		
			Département des Yvelines	14 260,84 €	14 260,84 €		
			Autres (AGR)	3 872,00 €	556,44 €		
			Localités membres	183,00 €	- €		
			Préfecture des Lacs	3 659,00 €	- €		
TOTAL	21 974,84 €	13 122,21 €	TOTAL	21 974,84 €	13 122,21 €		

TABLEAUX PAR PROGRAMMES.

Programme		Réseau de lecture publique		
DEPENSES	Prévisionnel (euros)	Prévisionnel (Fcfa)	Réalisé (euros)	Réalisé (Fcfa)
Charges générales	22 081,80 €	14 484 711	12 653,52 €	8 300 165
Activités de lecture	2 896,52 €	1 899 993	2 047,94 €	1 343 361
Animations	2 103,78 €	1 379 989	1 449,79 €	951 000
AGR	2 926,99 €	1 919 980	1 631,20 €	1 070 000
Visibilité	2 000,00 €	1 311 914	2 000,00 €	1 311 914
TOTAL	32 009,09 €	20 996 587	19 782,46 €	12 976 440

LISTE DES DEPENSES.

Programme 1 : réseau de lecture publique.

Description	Réf. Justificatif	Convention	Section	Activité	Montant (local)	Montant (euros)
Maintenance véhicule	RLP 13-01	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	158 300	241,33 €
Indemnité Delphine Stehlin - janvier	RLP 13-02	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	465 730	710,00 €
Dotation de fonctionnement au Réseau	RLP 13-03	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	394 000	600,65 €
Dotation pour le développement d'AGR (Dagué, Togokomé, Aklakou)	RLP 13-03	2013-1	Investissement	AGR	870 000	1 326,31 €
Convention de mise à disposition de personnels de l'IFT - acompte	RLP 13-04	2013-1	Fonctionnement	Animations	120 000	182,94 €
Indemnité Delphine Stehlin - février	RLP 13-05	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	465 730	710,00 €
Indemnité Delphine Stehlin - mars	RLP 13-06	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	465 730	710,00 €
Dotation de fonctionnement au Réseau	RLP 13-07	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	150 000	228,67 €
Atelier BD - acompte	RLP 13-08	2013-1	Fonctionnement	Animations	240 000	365,88 €
Dotation de fonctionnement au Réseau	RLP 13-09	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	135 000	205,81 €
Dotation ouvrages bibliothèque d'Aklakou	RLP 13-09	2013-1	Investissement	Activités de lecture	100 000	152,45 €
Indemnité Delphine Stehlin - avril	RLP 13-10	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	465 730	710,00 €
Atelier BD - solde	RLP 13-11	2013-1	Fonctionnement	Animations	160 000	243,92 €
Dotation AGR bibliothèque d'Agouégan	RLP 13-12	2013-1	Investissement	AGR	200 000	304,90 €
Maintenance véhicule	RLP 13-13	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	122 925	187,40 €
Indemnité Delphine Stehlin - mai	RLP 13-14	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	470 000	716,51 €
Dotation de fonctionnement au Réseau	RLP 13-15	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	253 500	386,46 €
Indemnité Delphine Stehlin - juin	RLP 13-16	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	230 000	350,63 €
Construction bibliothèque de Dagué - solde de tout compte	RS 38	2011-2	Investissement	Charges générales	556 920	849,02 €
Indemnité responsable bibliothèque de Dagué - juin	RLP 13-17	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	15 000	22,87 €
Dotation animation bibliothèque d'Aklakou	RLP 13-18	2013-1	Fonctionnement	Animations	87 000	132,63 €
Réhabilitation siège Réseau - 5ième versement	RS 39	2011-1	Investissement	Charges générales	500 000	762,25 €
Indemnités responsables bibliothèques - juillet	RLP 13-19	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	60 000	91,47 €
Dotation fonctionnement coordination - août	RLP 13-20	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	20 000	30,49 €
Indemnités responsables bibliothèques - août	RLP 13-21	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	60 000	91,47 €
Indemnités responsable bibliothèque de Dagué - avance exceptionnelle de 5 mois	RLP 13-22	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	75 000	114,34 €
Indemnité coordinateur - août	RLP 13-23	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	61 500	93,76 €
Dotation fonctionnement	RLP 13-23	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	15 000	22,87 €
Convention de mise à disposition de personnels de l'IFT - solde	RLP 13-24	2013-1	Fonctionnement	Animations	120 000	182,94 €
Réhabilitation siège Réseau - 6ième versement	RS 40	2011-1	Investissement	Charges générales	500 000	762,25 €

Description	Réf. Justificatif	Convention	Section	Activité	Montant (local)	Montant (euros)
Dotation de fonctionnement au Réseau	RLP 13-25	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	150 000	228,67 €
Atelier slam - acompte	RLP 13-26	2013-1	Fonctionnement	Animations	134 400	204,89 €
Dotation fonctionnement Réseau	RLP 13-27	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	160 000	243,92 €
Renouvellement abonnements annuels magazines	RLP 13-28	2013-1	Investissement	Activités de lecture	1 243 361	1 895,49 €
Appui IFT édition ouvrages Divinités noires - solde	RLP 12-2-46	2012-2	Investissement	Non affecté à une activité	1 311 914	2 000,00 €
Indemnités responsables bibliothèques - novembre	RLP 13-29	2013-1	Investissement	Charges générales	45 000	68,60 €
Indemnités déplacements participants - atelier slam	RLP 13-30	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	40 000	60,98 €
Dotation fonctionnement Réseau	RLP 13-31	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	135 000	205,81 €
Réhabilitation siège Réseau - 7ième versement	RS 41	2011-1	Investissement	Charges générales	1 500 000	2 286,74 €
Indemnités responsables bibliothèques - décembre	RLP 13-32	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	45 000	68,60 €
Indemnités déplacements et restauration personnels - comité de gestion	RLP 13-33	2013-1	Investissement	Charges générales	16 000	24,39 €
Indemnités déplacements coordinateur - suivi atelier slam	RLP 13-34	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	10 000	15,24 €
Atelier slam - solde	RLP 13-35	2013-1	Fonctionnement	Animations	89 600	136,59 €
Dotation fonctionnement Réseau	RLP 13-36	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	84 000	128,06 €
Remboursement frais de retour en France Delphine Stehlin	RLP 13-37	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	435 500	663,92 €
Frais de gestion du compte bancaire	RC 2013	2013-1	Fonctionnement	Charges générales	39 600	60,37 €

ANNEXES

Annexe 1 – Justificatifs comptables.

Annexe 2- Etudes, rapports, comptes-rendus et procès-verbaux.

Annexe 3- Compte clos de l'exercice 2013.

Annexe 4- Budget prévisionnel 2014.

Le présent rapport a été établi par la Préfecture des Lacs. Les données qu'il contient sont réservées à l'information et à l'utilisation exclusive de la Préfecture des Lacs et du Département des Yvelines. La communication de ce rapport à des tiers est soumise à accord préalable de la Préfecture des Lacs et du Département des Yvelines.

CONTACT

Monsieur Adjé WILSON – Président du Conseil de Préfecture par intérim

Préfecture des Lacs

Aného - TOGO

Téléphone : +228 91 80 51 75